

Bordereau attestant l'exactitude des informations - CRETEIL - 9401 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 02/12/2025 - 39712 - 2014 B 01032 - 800 637 548 - 4ITEAM INVEST

DÉPÔT AU GREFFE DU
TRIBUNAL DE COMMERCE DE CRETEIL

LE 02 DEC. 2025

3972

SOUS LE N°

① BILAN - ACTIF

Exercice clos le 31/12/2024

Néant ☐

		Brut ①	Amort. provisions ②	Net 31/12/2024 ③	Net 31/12/2023 ④
Capital souscrit non appelé	I AA				
Frais d'établissement	AB		AC		
Frais de développement	CX		CQ		
Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG		
Fonds commercial (1)	AH		AI		
Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
Terrains	AN	60 000	AO	60 000	60 000
Constructions	AP	595 305	AQ	423 910	411 852
Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS		
Autres immobilisations corporelles	AT	29 365	AU	16 036	19 132
Immobilisations en cours	AV		AW		
Avances et acomptes (2)	AX		AY		
Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence (2)	CS		CT		
Autres participations (2)	CU	323 700	CV	195 032	195 032
Créances rattachées à des participations (2)	BB		BC		
Autres titres immobilisés (2)	BD		BE		
Prêts (2)	BF		BG		
Autres immobilisations financières (2)	BH		BI		
TOTAL II	BJ	1 008 370	BK	694 978	686 016
Matières premières, approvisionnements	BL		BM		
En cours de production : - de biens	BN		BO		
- de services	BP		BQ		
Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
Marchandises	BT		BU		
Avances et acomptes sur commandes	BV		BW		
Clients et comptes rattachés (3)	BX		BY		2 160
Autres créances (3)	BZ	88	CA	88	38 826
Capital souscrit appelé, non versé	CB		CC		
V.M.P. (dont actions propres)	CD		CE		
Disponibilités	CF	281	CG	281	1 685
Charges constatées d'avance (3)	CH		CI		
TOTAL III	CJ	369	CK	369	42 672
Frais d'émission d'emprunts à étaler	IV CW				
Primes de remboursement des obligations	V CM				
Ecarts de conversion actif	VI CN				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V + VI)	CO	1 008 739	IA	695 347	728 688
(1) Droit au bail		(2) A moins d'1 an	CP	(3) A plus d'1 an	CR
Clause de réserve de propriété : Immobilisations		Stocks		Créances	

② BILAN - PASSIF avant répartition

Exercice clos le 31/12/2024

Néant ☐

		Net	31/12/2024	Net	31/12/2023
Capital social ou individuel (1)	(dont versé)	25 000	DA	25 000	25 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport			DB		
Écarts de réévaluation (2)	(dont écart d'équivalence)	EK	DC		
Réserve légale (3)			DD	2 500	2 500
Réserves statutaires ou contractuelles			DE		
Réserves réglementées (3)	(dont rés. spéciale provision pour fluctuation cours)	B1	DF		
Autres réserves	(dont relat. achat oeuvres orig. artistes vivants)	EJ	DG		
Report à nouveau			DH	61 270	34 666
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)			DI	-1 952	26 603
Subventions d'investissement			DJ		
Provisions réglementées			DK		
TOTAL I			DL	86 817	88 770
Produit des émissions de titres participatifs			DM		
Avances conditionnées			DN		
TOTAL II			DO		
Provisions pour risques			DP		
Provisions pour charges			DQ		
TOTAL III			DR		
Emprunts obligataires convertibles			DS		
Autres emprunts obligataires			DT		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	282 178	327 987
Emprunts et dettes financières divers	(dont emprunts participatifs)	EI	DV	321 375	303 407
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	770	514
Dettes fiscales et sociales			DY	4 206	8 010
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ		
Autres dettes			EA		
Produits constatés d'avance (4)			EB		
TOTAL IV			EC	608 530	639 918
Écarts de conversion passif		V	ED		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V)			EE	695 347	728 688

Renvois :

(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	IB		
(2) Dont réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC		
(2) Dont écart de réévaluation libre	ID		
(2) Dont réserve de réévaluation (1976)	IE		
(3) Dont réserve réglementée des plus-values à long terme	EF		
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	365 686	357 886
(5) Dont concours bancaires courants, soldes créditeurs de banques et CCP	EH		

⑤ IMMOBILISATIONS

Exercice clos le 31/12/2024

Néant ☐

CADRE A - IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immos au début de l'exercice		Augmentations	
						Réévaluation ou mise en équivalence	Acquisitions, apports et virements
Immobilisations incorporelles							
Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	CZ				D8	D9
Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	KD				KE	KF
Immobilisations corporelles							
Terrains		KG		60 000		KH	KI
Constructions :		KJ		503 471		KK	KL 30 000
- Sur sol propre (dont composants)	L9					KN	KO
- Sur sol d'autrui (dont composants)	M1					KP	KR
- Inst. gales., agmt, amgt, constr. (dont composants)	M2			61 834		KQ	KU
Inst. tech., matériel et outillage industriels (dont composants)	M3					KS	KV
Autres immos. corporelles :		KY		25 174		KW	KX
- Inst. gales., agencements, aménagements divers						KZ	LA
- Matériel de transport		LB		4 191		LC	LD
- Matériel bureau et informatique, mobilier		LE				LF	LG
- Emballages récupérables et divers		LH				LI	LJ
Immobilisations corporelles en cours		LK				LL	LM
Avances et acomptes		LN		654 670		LO	LP 30 000
TOTAL III							
Immobilisations financières							
Participations évaluées par mise en équivalence		8G				8M	8T
Autres participations		8U		323 700		8V	8W
Autres titres immobilisés		IP				IR	IS
Prêts et autres immobilisations financières		IT				IU	IV
TOTAL IV		LQ		323 700		LR	LS
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		OG		978 370		OH	OJ 30 000
CADRE B - IMMOBILISATIONS				Diminutions		Valeur brute des immos à la fin de l'exercice	Réévaluation ou mise en équivalence
				Virement	Cessions ou mise en équivalence		Valeur d'origine des immos en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles							
Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	IN		CO		DO	D7
Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	IO		LV		LW	IX
Immobilisations corporelles							
Terrains		IP		LX		LY	LZ 60 000
Constructions :		IQ		MA		MB	MC 533 471
- Sur sol propre		IR		MD		ME	MF
- Sur sol d'autrui		IS		MG		MH	MI 61 834
- Inst. gales., agencements, amgt, constructions		IT		MJ		MK	ML
Installations techniques, matériel et outillage industriels		IU		MM		MN	MO 25 174
Autres immos. corporelles :		IV		MP		MQ	MR
- Inst. gales., agencements, aménagements divers		IW		MS		MT	MU 4 191
- Matériel de transport		IX		MV		MW	MX
- Matériel bureau et informatique, mobilier		MY		MZ		NA	NB
- Emballages récupérables et divers		NC		ND		NE	NF
Immobilisations corporelles en cours							
Avances et acomptes		NY		NG		NH	NI 684 670
TOTAL III		IY					
Immobilisations financières							
Participations évaluées par mise en équivalence		IZ		OU		M7	OW
Autres participations		IO		OX		OY	OZ 323 700
Autres titres immobilisés		II		2B		2C	2D
Prêts et autres immobilisations financières		12		2E		2F	2G
TOTAL IV		I3		NJ		NK	2H 323 700
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		14		OK		OL	OM 1 008 370

5 bis **TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION
SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES**

Exercice clos le 31/12/2024

Néant ☒

CADRE A	Déterm. montant écarts		Utilisation marge sup. amortissement			Montant
	Augmentation du montant brut immobilisations ①	Augmentation du montant des amortissements ②	Montant des suppléments d'amortissement ③	Fraction résid. corresp. aux éléments cédés ④	Montant cumulé à la fin de l'exercice ⑤	Provision spéciale à la fin de l'exercice ⑥
1 - Concessions, brevets et droits similaires						
2 - Fonds commercial						
3 - Terrains						
4 - Constructions						
5 - Installations techniques, matériel et outillage industriels						
6 - Autres immobilisations corporelles						
7 - Immobilisations en cours						
8 - Participations						
9 - Autres titres immobilisés						
TOTAUX						

CADRE B	
Déficits reportables au 31/12/76 imputés sur la provision spéciale au point de vue fiscal	
1 - Fraction incluse dans la provision spéciale au début de l'exercice	
2 - Fraction rattachée au résultat de l'exercice	-
3 - Fraction incluse dans la provision spéciale en fin d'exercice	=

⑥ AMORTISSEMENTS

Exercice clos le 31/12/2024

Néant ☐**CADRE A - SITUATION ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF)**

Immobilisations amortissables		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement		CY		EL		EM		EN	
Fonds commercial		RE		RF		RI		RJ	
Autres immobilisations incorporelles		PE		PF		PG		PH	
TOTAL I		RK		RM		RN		RO	
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions :	- sur sol propre	PM	114 325	PN	17 942	PO		PQ	132 267
	- sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	- installations générales, agencements et aménagements des constructions	PV	39 129	PW		PX		PY	39 129
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ		QA		QB		QC	
Autres immobilisations corporelles :	- installations générales, agencements aménagements divers	QD	7 180	QE	2 460	QF		QG	9 640
	- matériel de transport	QH		QI		QJ		QK	
	- matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	3 052	QM	636	QN		QO	3 688
	- emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL II		QU	163 686	QV	21 038	QW		QX	184 724
TOTAL GÉNÉRAL (I + II)		ON	163 686	OP	21 038	OQ		OR	184 724

CADRE B - VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables	Dotations						Reprises			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice			
	Différentiel de durée et autres		Mode dégressif		Amortissement fiscal exceptionnel		Différentiel de durée et autres		Mode dégressif		Amortissement fiscal exceptionnel		
	Colonne ①		Colonne ②		Colonnes ③		Colonne ④		Colonne ⑤		Colonne ⑥		
Frais d'établissement	M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6
Fonds commercial	RP		RQ		RR		RS		RT		RU		RV
Autres immo. incorp.	N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1
TOTAL I	RW		RX		RY		RZ		SB		SC		SD
Terrains	Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8
Constructions :													
- sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6
- sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4
- inst. gales, agenc. et am. des const.	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2
Inst. techniques mat. et outillages	T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9
Autres immo. corp. :													
- inst. gales, agenc et am. des const.	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7
- mat. de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5
- mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3
- emballages récup. et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1
TOTAL II	X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL III	NL						NM						NO
Total général (I + II + III)	NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV
Total général non ventilé (NP + NO + NR)	NW				Total général non ventilé (NS + NT + NU)	NY			Total général non ventilé (NW - NY)	NZ			

CADRE C - MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES

	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunts à évaluer			Z9	Z8
Primes de remboursement des obligations			SP	SR

7 PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

Exercice clos le 31/12/2024

Néant ☐

NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice ①	Augmentations : dotations ②	Diminutions : reprises ③	Montant à la fin de l'exercice ④		
Provisions règlementées							
Provisions pour reconstitution gisements miniers et pétroliers		3T	TA	TB	TC		
Provisions pour investissement		3U	TD	TE	TF		
Provisions pour hausse des prix (à détailler)		3V	TG	TH	TI		
Amortissements dérogatoires (2)		3X	TM	TN	TO		
Provisions pour prêts d'installation		IJ	IK	IL	IM		
Autres provisions règlementées (à détailler)		3Y	TP	TQ	TR		
TOTAL I		3Z	TS	TT	TU		
(2) Dont majorations exceptionnelles de 30%		D3	D4	D5	D6		
Provisions pour risques et charges							
Provisions pour :	- Litiges	4A	4B	4C	4D		
	- Garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H		
	- Pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M		
	- Amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S		
	- Pertes de change	4T	4U	4V	4W		
	- Pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A		
	- Impôts (à détailler)	5B	5C	5D	5E		
	- Renouvellement des immobilisations	5F	5H	5J	5K		
	- Gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER		
	- Charges soc. et fisc. sur congés à payer	5R	5S	5T	5U		
Autres provisions pour risques et charges (à détailler)		5V	5W	5X	5Y		
TOTAL II		5Z	TV	TW	TX		
Provisions pour dépréciation							
Sur immobilisations :	- Incorporelles	6A	6B	6C	6D		
	- Corporelles	6E	6F	6G	6H		
	- Titres mis en équivalence	02	03	04	05		
	- Titres de participation	9U	128 668	9V	9X	128 668	
	- Autres immo. financières (à détailler)	06	07	08	09		
Sur stocks et en cours		6N	6P	6R	6S		
Sur comptes clients		6T	6U	6V	6W		
Autres provisions pour dépréciation (à détailler)		6X	6Y	6Z	7A		
TOTAL III		7B	128 668	TY	TZ	UA	128 668
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		7C	128 668	UB	UC	UD	128 668
Dont dotations et reprises :	- D'exploitation		UE	UF			
	- Financières		UG	UH			
	- Exceptionnelles		UJ	UK			
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice						10	

③ ÉTAT DES ÉCHEANCES, DES CRÉANCES ET DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

Exercice clos le 31/12/2024

Néant ☐

CADRE A - ÉTAT DES CRÉANCES			Montant brut	À 1 an au plus	À plus d'1 an
Créances rattachées à des participations		UL		UM	UN
Prêts (1) (2)		UP		UR	US
Autres immobilisations financières		UT		UV	UW
Clients douteux ou litigieux		VA			
Autres créances clients		UX			
Créance représent. de titres prêtés ou remis en garantie	(Provision pour dépréciation antérieurement constatée)	UO	ZI		
Personnel et comptes rattachés		UY			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		UZ			
	- Impôts sur les bénéfices		VM		
État et autres collectivités publiques :	- Taxe sur la valeur ajoutée		VB	88	88
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN		
	- Divers		VP		
Groupe et associés (2)			VC		
Débiteurs divers			VR		
Charges constatées d'avance			VS		
TOTAL			88	88	
Renvois :					
(1) Montant des prêts accordés en cours d'exercice					VD
(1) Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice					VE 38 739
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)					VF

CADRE B - ÉTAT DES DETTES		Montant brut	À 1 an au plus	À plus d'1 an et 5 ans au plus	À plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)	7Y				
Autres emprunts obligataires (1)	7Z				
Empr. et det. auprès des étab. de crdt à 1 an max. à l'orig.	VG				
Empr. et det. auprès des étab. de crdt à + de 1 an à l'orig.	VH	282 178	39 334	164 884	77 960
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)	8A	11 069	11 069		
Fournisseurs et comptes rattachés	8B	770	770		
Personnel et comptes rattachés	8C	236	236		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	8D	636	636		
	- Impôts sur les bénéfices	8E			
État et autres collectivités publiques :	- Taxe sur la valeur ajoutée	VW	3 334	3 334	
	- Obligations cautionnées	VX			
	- Autres impôts, taxes et ass.	VQ			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	8J				
Groupe et associés (2)	VI	310 306	310 306		
Autres dettes	8K				
Dette représent. de titres empruntés ou remis en garantie	ZZ				
Produits constatés d'avance	8L				
TOTAL		608 530	365 686	164 884	77 960
Renvois :					
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice					VJ
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice					VK 45 955
(2) Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés (personnes physiques)					VL 20 168

12 DÉTERMINATION DES PLUS ET MOINS-VALUES

Exercice clos le 31/12/2024

Néant ☒

A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE						
Nature des éléments cédés	Date d'acquisition	Valeur d'origine	Valeur nette réévaluée	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements	Valeur résiduelle
①		②	③	④	⑤	⑥

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES							
Nature de l'immobilisation ⑥	Prix de vente ⑦	Montant global de la plus-value ou de la moins-value ⑧	Court terme ⑨	Long terme ⑩			Plus-values taxables à 19 % ⑪
				19 %	15 % ou 12,8 %	0 %	
Fractions résiduelles de la provision spéciale de réévaluation afférentes aux éléments cédés	+						
Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+						
Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+						
Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+						
Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice							
Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme							
Divers (détail à donner sur une note annexe)							
TOTAL							
	(A)	(B) (Ventilation par taux)				(C)	

Renvois	
CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne)	
CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de a colonne)	
CADRE C : autres plus-values taxables à 19%	

13 SUIVI DES PLUS-VALUES À COURT TERME ET DES PLUS-VALUES DE FUSION OU D'APPORT

Exercice clos le 31/12/2024

Néant ☒

A - ÉLÉMENTS ASSUJETTIS AU RÉGIME FISCAL DES PLUS-VALUES À COURT TERME

à l'exclusion des plus-values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf. cadre B)

Origine		Montant net des plus-values réalisées	Montant antérieurement réintégré	Montant compris dans le résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
	Imposition répartie				
Plus-values réalisées au cours de l'exercice	- sur 3 ans (entreprise à l'IR)				
	- sur 10 ans				
	- sur une durée différente (art. 39 quaterdecies 1 ter et 1 quater CGI)				
	TOTAL I				
	Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs	Imposition répartie	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice
- sur 3 ans au titre de		N-1			
		N-2			
- Sur 10 ans ou sur une durée différente (art.39 quaterdecies 1 ter et 1 quater du CGI) (à préciser) au titre de		N-1			
		N-2			
		N-3			
		N-4			
		N-5			
		N-6			
		N-7			
N-8					
N-9					
TOTAL II					

B - PLUS-VALUES RÉINTÉGRÉES DANS LES RÉSULTATS DES SOCIÉTÉS BÉNÉFICIAIRES DES APPORTS

Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport

Plus-values de fusion, d'apport partiel ou de scission (personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)

☐

Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés)

☐

Origine des plus-values	Date des fusions ou des apports	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
TOTAL					

14 SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME

Exercice clos le 31/12/2024

Néant ☒

Rappel de la plus ou moins-value nette de l'exercice relevant du taux de 15 % ou 12,8 %	
Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilière non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a sexies-0 bis du CGI)	
Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a sexies-0 du CGI)	

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine		Moins-values à 12,8%	Imputations sur les PVL de l'exercice imposables à 12,8 %	Solde des moins-values à 12,8 %
①		②	③	④
Moins-values nettes Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N			
	N-1			
	N-2			
	N-3			
	N-4			
	N-5			
	N-6			
	N-7			
	N-8			
	N-9			
	N-10			

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Origine		Moins-values		Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter (② + ③ - ④)
		À 19 % ou 15 %	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice	À 15 % ou 19 %		
①		②	③	④	⑤	⑥
Moins-values nettes Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N					
	N-1					
	N-2					
	N-3					
	N-4					
	N-5					
	N-6					
	N-7					
	N-8					
	N-9					
	N-10					

15 RÉSERVE SPÉCIALE DES PLUS-VALUES À LONG TERME
RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DE COURS

Exercice clos le 31/12/2024

Néant ☒

I - SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ À L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N						
		Sous-compte de la réserve spéciale des plus-values à long-terme				
		Taxées à 10 %	Taxées à 15 %	Taxées à 18 %	Taxées à 19 %	Taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 + 2)	3					
Prélèvements opérés :	- Donnant lieu à complément d'IS	4				
	- Ne donnant pas lieu à complément d'IS	5				
TOTAL (lignes 4 + 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - 6)	7					

II - RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS (art. 39-1-5 alinéas 5, 6 et 7 du CGI)				
Montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice	Réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année	Montants prélevés sur la réserve		Montant de la réserve à la clôture de l'exercice
		Donnant lieu à complément d'impôt	Ne donnant pas lieu à complément d'impôt	

⑥ DÉTERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTÉE

Exercice clos le 31/12/2024

Néant ☒

DÉCLARATION DES EFFECTIFS		
Effectifs moyens du personnel		YP
	dont apprentis	YF
	dont handicapés	YG
Effectifs affectés à l'activité artisanale		RL
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE		
I - Chiffre d'affaires de référence CVAE		
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises		OA
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés		OK
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante		OL
Refacturations de frais inscrits au compte de transfert de charges		OT
	TOTAL I	OX
II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée		
Autres produits de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)		OH
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation		OE
Subventions d'exploitation reçues		OF
Variation positive des stocks		OD
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée		OI
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation		XT
	TOTAL II	OM
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée (1)		
Achats		ON
Variation négative des stocks		OQ
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances		OR
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		OS
Taxes déductibles de la valeur ajoutée		OZ
Autres charges de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)		OW
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée		OU
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		O9
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale et courante		OY
	TOTAL III	OJ
IV - Valeur ajoutée produite		
Calcul de la valeur ajoutée	TOTAL GÉNÉRAL (I + II - III)	OG
V - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises		
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaire n°s 1329-AC et 1329-DEF)		SA
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE, veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensé du dépôt du formulaire n° 1330 CVAE.		
Mono-établissement au sens de la CVAE		EV
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, le cas échéant ajusté à 12 mois)		GX
Effectifs au sens de la CVAE		EY
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)		HX
Période de référence	du	au
Date de cessation		186

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OW des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU.

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

Exercice clos le 31/12/2024

Néant ☐

N° SIREN	800637548
Dénomination de l'entreprise	4ITEAM INVEST
Adresse : - N°, Type et nom de voie	32C, Avenue Oudinot
- Code postal / Ville	94340 JOINVILLE LE PONT

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise	P1		Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P3	
Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise	P2	1	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P4	250
Nombre total d'associés ou actionnaires (lignes P1 + P2)	P5	1	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes (lignes P3 + P4)	P6	250

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES

Forme juridique		Dénomination		
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention		Nb de parts ou d'actions
Adresse : N° et Voie				Pays
Code postal		Commune		

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES

Titre	M	Nom de famille / Prénom	DUSSART SYLVAIN DANIEL		
Nom d'usage		% de détention	100.00	Nb de parts ou d'actions	250
Naissance : Date	07/08/1971	N° Département	51	Pays	FR
Commune	REIMS				
Adresse : N° et Voie	38 RUE DES CHENES			Pays	FR
Code postal	78470	Commune	SAINT REMY LES CHEVREUSES		

8 FILIALES ET PARTICIPATIONS

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

Exercice clos le 31/12/2024

Néant ☐

N° SIREN	800637548
Dénomination de l'entreprise	4ITEAM INVEST
- N°, Type et nom de voie	32C, Avenue Oudinot
Adresse : - Code postal	94340
- Ville	JOINVILLE LE PONT

Nombre total de filiales détenues par l'entreprise :	1
--	---

Forme juridique	SARL	Dénomination	COLOMBIA
N° SIREN (si société établie en France)	378077614	% de détention	99.60
Adresse : N° et voie	32C, Avenue Oudinot	Pays	FR
Code postal	94340	Commune	JOINVILLE LE PONT

RÉDUCTIONS ET CRÉDITS D'IMPÔTS DE L'EXERCICE

Exercice clos le 31/12/2024

Néant ☒
(page 1/2)

Régime de l'intégration fiscale (article 223 A du CGI) : la société mère du groupe doit souscrire le formulaire n° 2069-RCI pour chacune des sociétés du groupe y compris sa propre déclaration (article 49 septies Q de l'annexe III au CGI)		
Si vous êtes la société mère, cocher la case ci-contre ☐		
Dans ce cas, indiquer la dénomination, adresse et SIREN de la société du groupe pour laquelle les réductions et crédits d'impôt sont déclarés (y compris pour les crédits et réductions d'impôt de la société mère)		
Forme juridique / Dénomination		
Complément de dénomination		
Adresse		
PME au sens communautaire ☐		
I - RÉDUCTIONS ET CRÉDITS D'IMPÔT DISPENSÉS DE DÉCLARATION SPÉCIALE		
Crédit d'impôt	Montant	
Réduction d'impôt en faveur du mécénat - montants des dons et versements consentis à des organismes dont le siège est situé au sein de l'UE ou de l'EEE		
Dont montant des dons au profit de la reconstruction de Notre-Dame de Paris		
Dont montants versés aux fédérations ou unions d'organismes ayant pour objet exclusif de fédérer, d'organiser, de représenter et de promouvoir les organismes agréés en vue du financement des PME		
Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (complément)		
Dont montant préfinancé		
Montant total des rémunérations versées n'excédant pas 2,5 SMIC et ouvrant droit à crédit d'impôt versées à des salariés affectés à des exploitations situées à Mayotte		
Montant des rémunérations éligibles à la majoration pour les salariés des professions pour lesquelles le paiement des congés et des charges sur les indemnités de congés est mutualisé entre les employeurs affiliés obligatoirement aux caisses de compensation prévue à l'article L.3141-30 du code du travail		
Quote-part de crédit d'impôt résultant de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés		
II - CRÉDITS D'IMPÔT AVEC DÉPÔT OBLIGATOIRE D'UNE DÉCLARATION SPÉCIALE		
Crédit d'impôt	Montant	
Crédit d'impôt en faveur de la recherche - dont montant du crédit d'impôt pour les dépenses situées dans les DOM		
PRÉCISIONS SUR L'UTILISATION DES CRÉDITS D'IMPÔTS (Utilisation de la valeur AUT "Autres crédits d'impôts")		
III - CAS PARTICULIERS		
Crédit d'impôt déposé en cas de cessation au titre de l'année N	Montant	
Crédit d'impôt déposé au titre de l'année civile N-2, N-1 en cas d'exercice de plus de 12 mois	Montant	

RÉDUCTIONS ET CRÉDITS D'IMPÔTS DE L'EXERCICE

Annexe à la 2069RCI pour les entreprises ayant effectué au cours de l'exercice plus de 10 000 € de dons et versements ouvrant droit à la réduction d'impôt prévue à l'article 238 bis du code général des impôts
Exercice clos le 31/12/2024

(page 2/2)

IV – MÉCÉNAT – Liste des bénéficiaires finaux				
Bénéficiaire			Intermédiaire	
Forme juridique / Dénomination			Forme juridique / Dénomination	
Complément de dénomination			Complément de dénomination	
N° SIREN ou RNA			N° SIREN ou RNA	
N°, type et nom de voie			N°, type et nom de voie	
Complément de distribution			Complément de distribution	
Lieu-dit, hameau			Lieu-dit, hameau	
Code postal / Ville / Pays			Code postal / Ville / Pays	
Montant des dons		Date de versement		Valeur de la contrepartie

DONNÉES D'IDENTIFICATION

Exercice clos le 31/12/2024

A - IDENTIFICATION DU DÉCLARANT			
Forme juridique / Dénomination		SASU 4ITEAM INVEST	
Complément de dénomination			
N° SIREN ou IDSP		800637548	
N° de Téléphone		0608049550	
Adresse	- N°, Type et nom de voie	32C, Avenue Oudinot	
	- Complément de distribution		
	- Lieu-dit, hameau		
	- Code postal / Ville	94340 JOINVILLE LE PONT	
Référence d'obligation fiscale		IS1	Code activité NAF 6420Z
B - IDENTIFICATION DU CONSEIL			
Forme juridique / Dénomination			
Complément de dénomination			
C - RÉGIME FISCAL			
Catégorie fiscale		BI Catégorie fiscale BIC	
Régime fiscal		RN régime réel normal	
Code IS/IR-BIC (si catégorie fiscale = BIC/IS)		IS Impôt sur les sociétés	
Cession/cessation d'activité ou Décès de l'exploitant			
D - PÉRIODES			
Date de début de l'exercice ou période N		01/01/2024	
Date de clôture de l'exercice ou période N		31/12/2024	
Durée de l'exercice ou période N		12	
Date d'arrêté provisoire des comptes			
Date de clôture de l'exercice ou période N-1 (si catégorie fiscale = BIC-IS ou BA)		31/12/2023	
Durée de l'exercice ou période N-1 (si catégorie fiscale = BIC-IS ou BA)		12	
E - MONNAIE			
Code monnaie		EUR	

DÉTAIL DES PRODUITS À RECEVOIR

Exercice clos le 31/12/2024

Produits à recevoir	Montant

DÉTAIL DES CHARGES À PAYER

Exercice clos le 31/12/2024

Charges à payer	Montant

DÉTAIL DES CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

Exercice clos le 31/12/2024

Charges constatées d'avance, libellé	Période		Montants		
	Début	Fin	Exploitation	Financier	Exceptionnel

DÉTAIL DES PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE

Exercice clos le 31/12/2024

Produits constatés d'avance, libellé	Période		Montants		
	Début	Fin	Exploitation	Financier	Exceptionnel

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Si PME innovantes :

Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime) :

A - IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE			
Désignation de la société	SASU 4ITEAM INVEST		
Adresse du principal établissement	32C, Avenue Oudinot 94340 JOINVILLE LE PONT		
Adresse du siège social, si différent			
Ancienne adresse en cas de changement			
RÉGIME FISCAL DES GROUPES		Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante	
Pour les sociétés filiales, désignation, n° d'identification et adresse du lieu d'imposition de la société mère			

B - ACTIVITÉ	Si vous avez changé d'activité	☐	Activités exercées :	Activités des sociétés holding

C - RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION					
1 - Résultat fiscal					
Bénéfice imposable au taux normal	0	Bénéfice imposable à 15 %		Déficit	1 952
Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %					
2 - Plus-values					
PV à long terme imposables au taux de 15 %					
PV à long terme imposables au taux de 19 %		Autres PV imposables au taux de 19 %			
PV à long terme imposables au taux de 0 %		PV exonérées (art. 238 quindecies)			
3 - Abattements sur le bénéfice et exonérations (Les montants ne doivent pas être retranchés des résultats de C-1 et C-2)					
Entreprise nouvelle (art. 44 sexies)	☐	Jeune entreprise innovante (art. 44 sexies-0 A)	☐		
Zone franche d'activité nouvelle génération (art. 44 quaterdecies)	☐	ZFU - Territoire entrepreneur (art. 44 octies A)	☐		
Zone de restructuration de la défense (art. 44 terdecies)	☐	Société d'investissements immobiliers cotée	☐		
Bassin urbain à dynamiser (art. 44 sexdecies)	☐	Zone de développement prioritaire (art. 44 septdecies)	☐		
Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)	☐	Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)	☐		
Zone France ruralités revitalisation (art. 44 quindecies A)	☐	Autres dispositifs	☐		
Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)		Plus-values exonérées relevant du taux de 15%	☐		
4 - Option pour le crédit d'impôt outre-mer					
dans le secteur productif, art. 244 quater W ☐					

D - IMPUTATIONS	
1 - Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts.	
2 - Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un État étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'outre-mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet État, territoire ou collectivité. Total figurant au cadre VII du formulaire n°2066.	

E - CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS	Recettes net. soumises à la contrib. 2,5%	
--	---	--

F - COMPTABILITÉ INFORMATISÉE							
Votre comptabilité est-elle informatisée ?		oui	Si oui, nom du logiciel utilisé :		Plateforme Comptable		
CGA	☐	Viseur conventionné	☐	N° d'agrément du CGA		ECF	☐
Nom et adresse :							
- du Comptable :	Indép.	SAS JEGARD CREATIS 23 RUE DU CLOS D'ORLEANS 94120 FONTENAY SOUS BOIS					
- du Conseil :							
- du CGA ou du viseur conventionné :							
- du prestataire :							

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Annexe à la déclaration N°2065

Exercice clos le 31/12/2024

Néant ☒

G - RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET DES PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS

1 - Montant global brut des distributions :	- Payées par la société elle-même	
	- Payées par un établissement chargé du service des titres	
2 - Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou à des avantages dont la société ne désigne pas le(s) bénéficiaire(s)		
3 - Montant des prêts, avances, acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts		
4 - Montant des autres distributions :		
5 - Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 %		
6 - Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 %		
7 - Montant des revenus répartis	TOTAL (1 + 2 + 3 + 4)	

H - RÉMUNÉRATIONS NETTES VERSÉES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIÉTÉS

Nom, prénoms, domicile et qualité (associé, associé gérant) :	SARL	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col.1, à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.					
		Année au cours de laquelle le versement a été effectué	Montant des sommes versées :				
			À titre de traitements émoluments et indemnités proprement dits	À titre de frais de représentation, de mission et de déplacement		À titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes ⑤ et ⑥	
				Indemnités forfaitaires	Remboursements	Indemnités forfaitaires	Remboursements
①	②	③	④	⑤	⑥	⑦	⑧

I - DIVERS

Nom et adresse du propriétaire du fonds (en cas de gérance libre)
Adresses des autres établissements

J - CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION

Rémunérations :	- Montant brut des salaires (hors apprentis et handicapés)	
	- Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages	
MVLT imposées	à 0 %	à 15 %
MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice		
MVLT imputée sur les PVL de l'exercice		
MVLT réalisée au cours de l'exercice		
MVLT restant à reporter		

K - CADRE NE CONCERNANT QUE LES ORGANISMES BÉNÉFICIAIRES DE DONS

Montant cumulé des dons et versements mentionnés sur les reçus, attestations ou tous autres documents et perçus au titre de l'exercice	
Nombre de reçus, attestations ou tous autres documents délivrés au titre de l'exercice	

4ITEAM INVEST

SASU au capital de 25 000,00 euros
32, avenue Oudinot – 94340 Joinville le Pont
RCS Créteil – B800 637 548

PROCES-VERBAL DE DECISION UNIQUE ANNUELLE

L'ANNEE DEUX MILLE VINGT CINQ

Le 30/06/2025 à 18h00

Le soussigné,

- Monsieur DUSSART Sylvain,
Né le 07/08/1971 à Reims, de nationalité française,
Domicilié au 32c, avenue Oudinot 94340 Joinville le Pont

Agissant en qualité d'associé fondateur unique de la société 4ITEAM Invest, Société par Action Simplifiée à associé unique

Au capital de vingt-cinq mille euros, divisé en deux cent cinquante actions

Dont le siège social situe au 32, avenue Oudinot à 94340 Joinville le Pont

Immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Créteil sous le numéro 800 637 548

A pris, conformément aux dispositions statutaires, la présente décision ordinaire selon l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

1. Examen du rapport du Président sur la situation de la société et sur son activité durant l'exercice clos le 31/12/2024;
2. Approbation des comptes annuels de l'exercice et affectation des résultats ;
3. Rémunération de la présidence ;
4. Quitus à la présidence.

Lecture est donnée du rapport du Président.

Les résolutions suivantes sont prises à titre ordinaire :

Première résolution

L'associé unique, conformément au rapport du Président relatif à l'exercice clos le 31/12/2024, approuve le compte de résultat, le bilan et l'annexe dudit exercice, tels qu'ils sont présentés ainsi que les opérations résumées dans ce rapport et traduites dans ces comptes, qui font apparaître un chiffre d'affaires hors taxes total de 56 926.20 euros et un déficit comptable de 1 952.28 euros.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.



4ITEAM INVEST
SASU au capital de 25 000,00 euros
32, avenue Oudinot – 94340 Joinville le Pont
RCS Créteil – B800 637 548

Deuxième résolution

L'associé unique constate donc que les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2024 font apparaître un déficit 1 952.28 euros. L'associé unique décide d'affecter ceci de la manière suivante :

- Report à nouveau créiteur	61 269.75€
- Résultat d'exercice	- 1 952.28€
- Report à nouveau (créiteur) après affectation	59 317.47€

Rappel des dividendes antérieurement distribués

L'assemblée générale, pour répondre aux prescriptions de l'article 243 bis du Code général des impôts, rappelle qu'il n'a pas été procédé à une distribution de dividendes, au titre des trois derniers exercices.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Troisième résolution

L'associé unique, après avoir entendu la lecture du rapport spécial de la présidence, mentionnant l'absence des nouvelles conventions règlementées de la nature de celles visées à l'article L.225-38 du Code de commerce, en prend acte purement et simplement.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Quatrième résolution

L'assemblée générale rappelle que les fonctions de Président, Monsieur DUSSART Sylvain demeurent non rémunérées, ses frais de représentation et de déplacement continueront à lui être remboursés sur présentation de justificatifs.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Cinquième résolution

En conséquence de la résolution qui précède, l'associé unique donne quitus entier et définitif à la présidence pour l'accomplissement de sa mission concernant l'exercice 2024.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.



4ITEAM INVEST

SASU au capital de 25 000,00 euros
32, avenue Oudinot – 94340 Joinville le Pont
RCS Créteil – B800 637 548

Tous pouvoirs sont donnés au porteur d'une copie ou d'un extrait certifié conforme du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toute formalité de publicité afférente aux résolutions ci-dessus adoptées.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par l'associé unique de la société.

M DUSSART Sylvain

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Sylvain Dussart', written in a cursive style with a long horizontal stroke extending to the right.

COLOMBIA

SARL au capital de 42 500 euros
32, avenue Oudinot – 94340 Joinville le Pont
RCS Créteil – B378 077 614

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DES ASSOCIES

L'AN DEUX MILLE DIX-SEPT

Le 30/05/2017 à 19h00

Les associées de la Société à responsabilité limitée COLOMBIA, au capital de quarante-deux mille cinq cent euros, divisé en deux mille cinq cents parts, ayant son siège social à 94340 Joinville le Pont, 32 avenue Oudinot, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire sur la convocation qui leur a été remise en main propre le 30 mai 2017.

L'assemblée est présidée par Monsieur Sylvain DUSSART en sa qualité de Gérant.

Le président constate que sont présents ou représentés :

4ITEAM Invest SASU, propriétaire de	2490 parts
Monsieur Sylvain DUSSART, propriétaire de	10 parts
soit un total de	2500 parts
sur les 2500 (deux mille cinq cents) parts composant le capital social.	

Le président déclare que l'assemblée est valablement constituée; elle peut valablement délibérer et prendre ses décisions à la majorité requise.

Puis le président rappelle que l'assemblée s'est réunie à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant:

- Départ de Monsieur Yoni CHEMAMA en tant que Commissaire aux comptes titulaire résultant de la transformation en Société à responsabilité limitée;
- Départ de Monsieur Yossi BOHBOT en tant que Commissaire aux comptes suppléant résultant de la transformation en Société à responsabilité limitée;
- Pouvoirs pour formalités.

La discussion est ouverte.

Personne ne demandant plus la parole, le président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

COLOMBIA

SARL au capital de 42 500 euros
32, avenue Oudinot – 94340 Joinville le Pont
RCS Créteil – B378 077 614

Première résolution

L'Assemblée Générale, prends acte de la transformation de la société COLOMBIA en Société à responsabilité limitée décidé par l'Assemblée générale mixte du 30/05/2017. En conséquence, la société décide de mettre fin au mandat du Commissaire aux comptes titulaire Monsieur Yoni CHEMAMA.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Deuxième résolution

L'Assemblée Générale, prends acte de la transformation de la société COLOMBIA en Société à responsabilité limitée décidé par l'Assemblée générale mixte du 30/05/2017. En conséquence, la société décide de mettre fin au mandat du Commissaire aux comptes suppléant Monsieur Yossi BOHBOT.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Troisième résolution

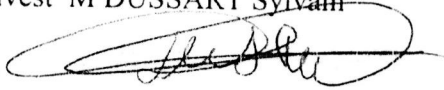
Tous pouvoirs sont donnés au porteur d'une copie ou d'un extrait certifié conforme du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toute formalité de publicité afférente aux résolutions ci-dessus adoptées.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par la présidence et tous les associés présents.

4ITEAM Invest M DUSSART Sylvain



Monsieur DUSSART Sylvain

